

ÉDUCATION

Des stages pour les collégiens

/// Le 12 janvier, une vingtaine d'entreprises et de structures ont signé une charte d'engagement avec des collèges de l'arrondissement pour accueillir des stagiaires de 3^e...

Pas facile pour un(e) élève de 3^e de trouver une entreprise qui accepte de le prendre en stage d'observation... Surtout s'il ne possède pas le réseau familial ou social qui pourrait l'aider. Une solution a été proposée dans le cadre du Plan de lutte contre les discriminations du 19^e. Mis en place depuis 5 ans à l'initiative de Colombe Brossel, Adjointe au Maire de Paris et Conseillère déléguée du 19^e en charge du développement économique, de l'emploi et de la formation professionnelle, il est piloté par l'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV) et associe la Mairie du 19^e, la Mairie de Paris, la Région Île-de-France, la Préfecture de Paris et l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE). Une vingtaine d'entre-

prises ont accepté de parrainer pendant 3 ans des collèves du 19^e.

DES STAGES ASSURÉS

La grande halle de la Villette, la Cité de la Musique, CNSMDP, Universciences, la Ligue de l'enseignement, le CENTQUATRE, la CPAM, la CRAMIF, GIE Villette, Pierre et Vacances, Center Parcs, Immobilière 3F, Monoprix, AG2R La Mondiale, BNP Parisbas, le Cours Florent, le Centre Pailleron, Holliday Inn Paris, Fidès Solutions, les Ateliers des Compagnons, et la Poste... Toutes ces entreprises et structures travaillent donc avec un ou deux collèges du 19^e et s'engagent à recevoir près de 200 élèves de 3^e en stage « découverte de l'entreprise ». Une bonne nouvelle pour tous les collégiens qui pourront ainsi se faire une idée du monde de l'entreprise.

◀ Colombe Brossel, Adjointe au Maire de Paris chargée de la vie scolaire et de la réussite éducative, Conseillère du 19^e déléguée chargée du développement économique, de l'emploi et de la formation professionnelle, François-Xavier Pestel (Rectorat de l'Académie de Paris), Roger Madec, Maire du 19^e et Olivier Flament (APSV).

TV

Le tout numérique est là...

Finie la diffusion analogique des chaînes de télévision ! Le 8 mars prochain tout deviendra numérique. Résultat : une meilleure qualité d'image et jusqu'à 19 chaînes nationales gratuites. Pour en profiter, il vous faudra être équipé d'un mode de réception numérique. Si vous recevez la télévision à 6 chaînes par une antenne râteau ou intérieure, vous devez équiper vos postes pour continuer à recevoir les programmes. Si vous habitez un immeuble, contactez votre syndic ou le gestionnaire pour savoir si le bâtiment est déjà équipé pour recevoir la télé en numérique.

► Renseignez-vous au 0970 818 818* ou www.tousaunumerique.fr
*numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h



MÉMOIRE Une plaque pour les enfants déportés

Le 21 janvier au matin, une cérémonie a été organisée au lycée Georges Brassens pour la pose d'une plaque à la mémoire des enfants juifs morts en déportation, en présence de Yacine Chaouat, Adjoint au Maire du 19^e chargé des relations avec le monde combattant et de la mémoire et de Daniel Vaillant, Député-Maire du 18^e.



◀ À gauche : Jacques Levy, Président du comité Léon Goldberg. À droite : Yacine Chaouat.